
Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia (Pologne) No 32ter

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia

Lieu
Région de Małopolska, municipalité de Bochnia
Pologne

Brève description
Les mines de sel gemme de Wieliczka et de Bochnia sont exploitées depuis le XIII^e siècle. Ce sont les plus anciennes de ce type en Europe. Elles s'étagent sur de nombreux niveaux souterrains, formant plusieurs centaines de kilomètres de galeries et comprenant de nombreuses chambres d'excavation du sel. Celles-ci ont été transformées en chapelles souterraines, en entrepôts, en salles diverses où sont sculptés dans le sel des autels et des statues. Le bien est complété en surface par la « saline – château » de Wieliczka, qui sert à la gestion des mines. L'ensemble témoigne des étapes de l'histoire séculaire d'une grande entreprise industrielle européenne.

Catégorie de bien
En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'extension d'un bien pour former une série de trois *ensembles*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative
29 janvier 2010

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription
Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial
11 février 2011

Antécédents
Il s'agit d'une proposition d'extension des Mines de sel de Wieliczka inscrites sur la Liste du patrimoine mondial lors de la 2^e session du Comité du patrimoine mondial (Washington, D.C., 1978).

En raison d'importants problèmes d'humidité menaçant gravement son intégrité, le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1984 (Décision 08 COM

X.26-27). Suite à d'importants travaux de ventilation et d'assainissement, le bien a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril en 1998 (22 COM VII.2). Une zone tampon a été proposée par l'État partie et acceptée par le Comité du patrimoine mondial en 2008 (32 COM 8B.63).

Consultations

L'ICOMOS a consulté le TICCIH et plusieurs experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 18 au 22 septembre 2012.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie en date du 19 décembre 2012 pour lui demander de :

- Examiner si le bien peut être étendu aux éléments techniques de surface ;
- Préciser si le niveau Goluchowski de la mine de Bochnia fait partie du bien ou pas ;
- Instituer un Comité de pilotage commun au trois composantes du bien en série ;
- Actualiser et approuver le plan directeur de la conservation pour la mine de Bochnia ;
- Porter une attention particulière au contrôle de l'urbanisme dans la zone tampon.

L'État partie a apporté une réponse complémentaire en date du 18 février 2013 dont il est tenu compte dans cette évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS
6 mars 2013

2 Le bien

Description

L'État partie propose une double extension des Mines de sel de Wieliczka, déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Elles sont situées dans la même région du piémont des Carpates, près de Cracovie, exploitant le même filon géologique de sel gemme.

Partie1 :

Les mines de sel de Bochnia sont à une vingtaine de kilomètres à l'est de celles de Wieliczka. Comme ces dernières, il s'agit d'un bien entièrement souterrain, formé d'un ensemble complexe de galeries, de chambres et de puits. L'ensemble est compris entre des profondeurs de 70 m (niveau 1) et 261 m (niveau 8). En surface, cela correspond à une bande allongée, suivant un axe est-ouest. Sa longueur est de 3,6 km et sa largeur n'excède pas 700 m.

Les niveaux miniers successifs participant à la composition du bien sont :

- Niveau 1 : Danielowiec,
- Niveau 2 : Sobieski,
- Niveau 3 : Wernier,
- Niveau 4 : August prolongé par Dobosz,
- Niveau 5 : Lobkowicz,
- Niveau 6 : Sienkiewicz,
- Niveau 7 : Błagaj – Stametti,
- Niveau 8 : Podmoście.

Chaque niveau suit un type d'organisation spatiale caractéristique de l'organisation minière aux XVIIIe et XIXe siècles. Il comprend une galerie centrale, dans l'axe du filon, et des galeries d'exploitation latérales tous les 40 m environ. Les galeries les plus fragiles sont étayées par des boisages, mais le plus grand nombre n'en a pas besoin. Cette exploitation a dégagé de nombreuses chambres aux dimensions parfois impressionnantes. Elles ont des formes en ogives, favorables à leur stabilité. Certaines sont devenues des chapelles souterraines, dont les principales sont celles de la Passion, de Sainte-Kinga et de Saint-Joseph. D'autres sont devenues des écuries, des magasins, des ateliers, des poudrières, etc. ; d'autres enfin ont été aménagées en voies de passage entre les niveaux.

Cette partie du bien comprend deux des puits d'accès restant depuis l'arrêt de l'exploitation (1964). À l'est, le puits Sutoris existe depuis le XIIIe siècle ; il a été prolongé jusqu'au niveau VIII dans les années 1830 ; puis au niveau IX. Au centre du bien, le puits Campi remonte au XVIe siècle et il atteignait dès cette époque 300 m de profondeur, puis 408 m au XIXe siècle. Le puits Trinitatis, du début du XXe siècle, est à proximité de l'extrémité ouest du bien. Le bien comprend également une douzaine de puits de pompage ou d'aération.

Un chemin touristique de la mine a été aménagé dès le XIXe siècle, afin de faciliter sa visite sans gêner l'exploitation du sel. Il fait aujourd'hui environ 2 km au sein des galeries, entre les niveaux III et VI.

Seules les parties sécurisées et accessibles des différents niveaux ont été retenues pour constituer le bien proposé pour extension. Certaines galeries ont été comblées ou abandonnées par sécurité au cours de l'histoire de la mine. Il s'agit en particulier des zones les plus profondes, du niveau X jusqu'au niveau XVI. Ces galeries furent creusées entre le milieu du XIXe siècle et la fin de l'exploitation. Leur comblement a participé à la stabilisation et à la conservation des galeries supérieures, les plus anciennes. Ces zones comblées ou abandonnées ne font pas partie du bien tout en constituant sa zone tampon souterraine.

De nombreux témoignages des techniques d'exploitation ont été conservés dans les galeries souterraines, sous forme de traces dans les parois de sel, d'outils, de wagonnets, de rails, de plans inclinés, etc. Un certain nombre de machines récentes, notamment pour les puits d'accès, le pompage et la ventilation, sont en état de fonctionnement.

Il est à noter que deux chevalements et les bâtiments de surface associés ne font pas partie de l'extension proposée, mais ils sont dans le périmètre de projection au sol du bien souterrain.

Partie 2 :

La *saline-château de Wieliczka* est située sur une élévation au nord-ouest de la cité éponyme, au-dessus du champ minier. Elle forma dès la période médiévale de l'exploitation des mines un complexe bâti et fortifié pour la direction, le conditionnement et le stockage du sel. Certaines de ses composantes sont aujourd'hui à l'état de vestiges, d'autres ont été reconstruites ou étendues aux cours des siècles, notamment après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Elle comprend :

- La Maison centrale à l'origine du complexe fortifié (XIIIe-XIVe siècles) ; elle dispose d'un étage ; elle a été reconstruite au XVIIe siècle puis restaurée au XXe siècle.
- La Maison de la saline, au nord ; elle participe à l'enceinte du bien ; c'est un grand bâtiment avec un étage ; initialement des XIVe-XVe siècles, elle a été rénovée et restaurée à de nombreuses reprises.
- Le Bâtiment sud forme aujourd'hui la limite bâtie méridionale du bien ; il est en brique et remonte au XIXe siècle.
- La Réserve minière comprend la trace archéologique d'un ancien puits de mine du XIIIe siècle, aujourd'hui comblé.
- Les murs du château correspondent d'une part à la trace de la première fortification du château, aujourd'hui au sein de l'ensemble, d'autre part à son enceinte orientale plus tardive.
- La Tour du nord-ouest est englobée dans l'enceinte orientale ; de forme carrée, elle remonte au XIVe siècle.
- La cuisine de la saline comprend des éléments remontant au XVe siècle.
- Les espaces ouverts forment des parterres et des cours.

Extension

Les mines de sel de Wieliczka, le bien déjà inscrit, ont été exploitées à grande échelle, pendant plus de sept siècles. Elles comprennent plus de 200 km de galeries souterraines, de chambres excavées et de puits. Le bien est réparti sur cinq niveaux d'extraction principaux du sel gemme, entre 57 m et 198 m de profondeur. Ces mines abritent une grande collection d'outils originaux et d'équipements illustrant l'évolution de la technologie minière entre le Moyen Âge et les Temps modernes. Elles ont aussi suscité la création d'œuvres d'art telles que des chapelles avec des autels et des statues taillées dans le sel gemme.

Conformément à ses recommandations antérieures, l'ICOMOS considère qu'une clarification est nécessaire concernant l'étendue des sous-sols de la mine de Wieliczka – s'il s'agit de 5, de 7 ou de 9 niveaux - et que tous les niveaux et leurs puits de connexion devraient faire partie de la zone principale. Une carte adéquate doit être fournie pour montrer l'étendue et la superficie

des sous-sols constituant le bien de la mine de Wieliczka.

Histoire et développement

La sédimentation du sel gemme s'est produite durant l'ère miocène. Elle a ensuite été perturbée et plissée par les mouvements tectoniques de la formation des Carpates. Le filon exploitable est formé de couches successives, situées entre 60 et 500 m de profondeur ; les plus riches sont entre 200 et 300 m.

La première exploitation humaine de cette ressource fut l'évaporation des eaux salées provenant des sources de la région de Wieliczka. Des traces archéologiques en attestent dès le Néolithique puis à l'Âge du bronze, enfin au I^{er} siècle av. J.-C.

L'histoire de l'exploitation du sel au I^{er} millénaire de l'ère chrétienne est méconnue, même si les populations locales semblent avoir poursuivi la tradition de l'évaporation. Un tournant intervient vers 1100, car les sources salées paraissent moins abondantes. Les techniques d'évaporations évoluent puis les sources sont complétées par des puits. Les premières tentatives minières pour extraire directement le sel gemme ont lieu au XIII^e siècle, période où l'on découvre la nature minérale du dépôt salin.

La difficulté à creuser des puits étanches et l'enjeu du contrôle du sel entraînent les seigneurs féodaux puis le Grand Duc de Pologne, Boleslas V, à intervenir. Ce dernier fait appel aux Cisterciens pour résoudre les questions techniques et diriger l'exploitation minière ducale créée à cette occasion (1249). Le droit d'exploitation devient exclusif au profit du souverain.

Sous la responsabilité des ducs puis des souverains de Pologne, l'exploitation s'intensifie à la fin du XIV^e siècle, sous le nom des *Salines de Cracovie*. Le château de Wieliczka se développe comme centre de direction des mines et de commercialisation du sel. Le directeur a un rang élevé dans la hiérarchie du pouvoir royal.

Initialement, l'exploitation est entièrement manuelle puis la force animale fait son apparition au XV^e siècle, avec l'usage de systèmes élévateurs à chevaux, puis de transport par des wagonnets. Différents types de mécanismes sont employés à la remonte du sel, produit sous forme de lourds blocs cylindriques.

Jusque vers 1500, les deux sites de Bochnia et Wieliczka sont d'importance similaire. Ensuite Wieliczka devient prépondérant. L'âge d'or de la *Saline de Cracovie* se poursuit jusqu'au milieu du XVII^e siècle, où 2000 mineurs extraient annuellement environ 30 000 tonnes de sel. Il se vend dans toute la Pologne, en Silésie, Tchéquie, Moravie et en Hongrie. C'est alors la plus importante entreprise de Pologne et l'une des premières en Europe.

Cette région passe sous domination autrichienne en 1772. La gestion unifiée des deux sites est poursuivie, formant une entreprise d'État jusqu'en 1867. Elles sont ensuite

gérées indépendamment, mais sous la même tutelle régionale. L'importance économique est telle pour l'Autriche qu'un circuit souterrain de visite est organisé, dès le début du XIX^e siècle. Les empereurs d'Autriche et de Russie ne dédaignent pas une telle visite. Des thermes salés sont également mis à l'honneur à Wieliczka. Favorisé par les innovations de la révolution industrielle et le développement des techniques minières, la production bondit, dépassant 140 000 tonnes par an vers 1900.

Au cours du XX^e siècle, les conditions économiques changent, par la concurrence des sels marins facilement importés par bateaux et par chemin de fer. Le sel gemme devient de plus en plus profond à exploiter et les coûts augmentent. Après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'un mouvement européen assez large de déprise minière, le site de Wieliczka ferme en 1964, celui de Bochnia un peu plus tard.

Dès 1971, le sous-sol de Wieliczka est classé au patrimoine national de la Pologne, celui de Bochnia en 1981. Ce sont des lieux de tourisme, avant comme après la fermeture de l'exploitation minière. Dans les années 1970, près de 700 000 personnes visitent les mines annuellement, près d'un million aujourd'hui.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'État partie compare tout d'abord la saline – château de Wieliczka à la saline royale d'Arc-et-Senans (France, 1982, (i) (ii) (iv)). C'est surtout le parallèle d'une implantation architecturale majeure pour la gestion d'une saline de statut royal qui est retenu. Il s'agit toutefois de types architecturaux sans rapport, le bien français illustrant l'utopie du siècle des Lumières par un ensemble bien conservé, celui de Wieliczka est une construction fortifiée d'origine médiévale ayant connu de nombreux réaménagements. La comparaison vaut finalement plus avec l'autre partie du bien français, la grande saline de Salins-les-Bains, d'origine médiévale et au fonctionnement multiséculaire, comme le bien proposé. L'état des bâtiments de surface, à Salins-les-Bains, est assez médiocre, beaucoup d'éléments historiques étant aujourd'hui absents.

Une dizaine de sites miniers européens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial est examinée, pour en dégager les principales caractéristiques en regard de Wieliczka et de Bochnia. Toutefois, les techniques minières dépendent assez largement des minéraux exploités et de leur situation géologique respective, même si les éléments communs sont importants : galeries, puits, techniques de remontée du minerai, etc. Dans un sens général, Wieliczka et Bochnia appartiennent bien aux premières tentatives européennes de mines souterraines, même si des essais antérieurs peuvent être évoqués, dès l'Antiquité voire la protohistoire.

Une douzaine de sites européens dévolus à l'exploitation du sel sont également examinés, dont celui déjà mentionné de Salins-les-Bains et d'Arc-et-Senans en France, le seul inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Il s'agit là d'une technique de récupération d'une saumure souterraine ensuite évaporée sur un foyer. C'est donc un autre type d'exploitation que pour le bien proposé. Les sites de Imon (Espagne), Brunswick et Berczn (Allemagne), Cacica, Slanic, Unirea et Turda (Roumanie), Solivar en Slovaquie correspondent par contre à une exploitation directe de filons souterrains similaire à celle du bien proposé, ils sont parfois plus anciens et certains contiennent aussi des chambres transformées en chapelle ou dédiées à d'autres fonctions. Le bien proposé est caractérisé par la présence de tous les éléments mis en évidence par les autres sites, formant un complexe technique et artistique souterrain très complet. C'est en outre l'ensemble minier le plus important, sur une longue durée historique. Divers lieux d'exploitation du sel marin sont évoqués, mais si le produit final est de même nature, les moyens pour l'obtenir n'ont rien à voir, produisant des sites complètement différents.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative des mines historiques de sel et des salines est satisfaisante, pour l'Europe. Des aperçus sur d'autres régions du monde auraient été importants, comme les carrières de sel du Sahara central, ou encore les mines de sel du Kansas aux États-Unis. L'analyse comparative des ensembles architecturaux destinés à la gestion et au contrôle du sel, et plus largement des ressources minérales stratégiques, mériterait d'être approfondie.

L'ICOMOS considère que, malgré certaines lacunes, l'analyse comparative justifie d'envisager l'extension du bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Lors de l'inscription de la mine de Wieliczka, en 1978, la mine voisine de Bochnia était encore en activité, raison de sa non-prise en considération. Ces deux mines ont cependant une histoire commune et parallèle, sous le nom de Salines de Cracovie, depuis les origines de l'exploitation souterraine, et elles sont d'importance similaire.
- Les témoignages apportés par la mine de Bochnia sont semblables en termes techniques, culturels et artistiques, mais ils complètent de manière remarquable ceux déjà reconnus dans la mine de Wieliczka.
- La saline-château apporte le témoignage architectural des bâtiments initialement fortifiés qui ont été développés pour la direction et la gestion de l'une des plus anciennes grandes entreprises industrielles européennes. Leur diversité témoigne des différentes époques d'exploitation des Salines de Cracovie.

- Le musée de la saline – château de Wieliczka contient une documentation exceptionnelle sur les techniques minières d'exploitation du sel gemme et sur l'histoire industrielle et sociale qui lui est associée, depuis plus de 700 ans.
- Ces deux propositions d'extensions contribuent à renforcer l'intégrité du bien déjà inscrit.

La justification de la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit est : « *Les mines de sel de Wieliczka constituent un développement unique dans l'histoire de l'extraction minière car l'exploitation du gisement de sel gemme s'est poursuivie sans interruption depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XXe siècle. L'excavation dans ces salines est à grande échelle, avec des couloirs, galeries, salles et aussi lacs souterrains sur plus de 200 km, s'étageant sur sept niveaux, compris entre 57 et 198 mètres de profondeur. Ces mines abritent la plus grande collection d'outils originaux et d'équipements miniers illustrant l'évolution de la technologie minière entre le Moyen Âge et les Temps modernes. Si les mines de sel de Wieliczka ont permis d'exploiter une matière première de grande valeur pour l'économie, elles ont aussi suscité la création d'œuvres d'art exceptionnelles, telles que des chapelles avec des autels et des statues taillées dans ce matériau atypique. Par son caractère unique et sa beauté, Wieliczka attire les visiteurs pratiquement depuis les débuts de son existence. Le premier circuit touristique a été ouvert au milieu du XIXe siècle.* »

La justification pour l'approche sérielle est la recherche d'une meilleure intégrité, en prenant en compte l'extension historique de l'exploitation du sel sur deux sites miniers voisins et complémentaires, ainsi que le témoignage de la saline – château, pour la gestion des mines depuis leur origine.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée, car la mine de Bochnia fut longtemps d'importance similaire à celle de Wieliczka, déjà inscrite. Les témoignages techniques, culturels et artistiques sont parallèles, depuis les origines de l'exploitation souterraine du sel gemme, et ils se complètent. Si la saline – château n'a pas en elle-même une valeur exceptionnelle, elle contribue toutefois significativement à l'intelligence générale du bien et de son histoire.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Les deux sites miniers sont dans une continuité géologique claire et le parallèle historique de leur exploitation est établi. L'intégrité générale du bien est donc renforcée par l'extension proposée du bien déjà inscrit de la mine de Wieliczka à celle de Bochnia. L'apport de la saline – château de Wieliczka correspond à la prise en compte des bâtiments historiques de la direction de la compagnie, édifiés et modifiés depuis ses origines médiévales jusqu'à la fin du XXe siècle. Il s'agit d'un usage continu et la réaffectation récente est dédiée à l'interprétation du bien.

Le témoignage technique est très complet, tant pour les éléments encore présents ou restitués au sein des mines que par le musée de la saline – château.

Les éléments proposés pour extension ont été choisis pour pleinement exprimer l'intégrité du bien formé par les anciennes salines royales de Cracovie.

L'ICOMOS considère que l'intégrité du bien est renforcée significativement par la proposition d'extension. Par ailleurs, dans sa réponse de février 2013, l'État partie n'a pas jugé souhaitable de donner suite à la suggestion d'extension du bien à différents éléments de surface comme les chevalements restants des puits de mine et la salle des machines à vapeur encore en place au puits Campi. Il estime que ces éléments, relativement récents dans l'histoire de la mine, sont trop imbriqués dans le tissu urbain de la zone tampon pour exprimer une intégrité et une authenticité suffisantes, et qu'ils ne contribuent que marginalement à la valeur du bien.

Authenticité

L'authenticité du bien minier ne fait pas de doute. Dans la mine de Bochnia, les niveaux III, IV et VI témoignent de la structure minière qui fut mise en place au XVIII^e siècle et développée au suivant. Par contre l'authenticité structurelle et architecturale de la saline – château Wieliczka est assez relative, car elle a subi de nombreuses restructurations et reconstructions au cours de son histoire, notamment après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Le bien étendu exprime de manière authentique les conditions matérielles de l'exploitation souterraine du sel gemme, à différentes époques historiques disposant de moyens techniques sans cesse différents et améliorés.

Les éléments du bien exprimant ses valeurs immatérielles de savoir-faire technique, de traditions sociales, de pratiques spirituelles et de culture esthétique sont authentiques.

La continuité d'usage des mines et de la saline – château de Wieliczka, depuis le XIII^e siècle est authentique, attestée par de nombreux témoignages archivistiques.

L'ICOMOS considère que le bien exprime en effet une authenticité minière assez satisfaisante, dont cependant la structure conservée est celle du XVIII^e siècle, et dont le témoignage technique vient essentiellement des XIX^e-XX^e siècles. La connaissance technique pour les périodes plus anciennes provient surtout de la documentation historique et des restitutions qui en découlent, parfois un peu sur-interprétées, que de témoignages directs.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour extension sur la base du critère culturel (iv).

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les mines de sel de Wieliczka et de Bochnia apportent un exemple de grand établissement industriel, depuis le Moyen Âge, avec les éléments de son organisation technique et administrative. Cela est ici parfaitement illustré par l'évolution des techniques minières à travers les âges, grâce à la bonne conservation d'anciennes galeries, avec des installations spécifiques à chacune. Une collection très complète d'outils et de machines est présente dans la mine, témoignant de l'évolution des techniques minières pendant une longue période de l'histoire européenne.

L'ICOMOS considère que les Mines de sel de Wieliczka et de Bochnia illustrent les étapes historiques du développement des techniques minières en Europe, du XIII^e au XX^e siècle. Les galeries, les chambres souterraines aménagées et décorées en lien avec les traditions sociales et religieuses des mineurs, les outils et les machines, et la saline – château de l'administration séculaire de l'entreprise apportent un témoignage exceptionnel sur le système sociotechnique de l'exploitation souterraine du sel gemme.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour extension constitue avec le bien déjà inscrit un bien en série pleinement justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour extension remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité et répond au critère (iv).

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

- Les deux mines de sel gemme voisines de Wieliczka et de Bochnia ont été associées sous le nom de Salines de Cracovie. Elles ont une histoire commune et parallèle depuis le XIII^e siècle.
- Elles forment le plus vaste ensemble minier de ce type en Europe et le mieux conservé, comprenant un réseau de galeries encore visitable d'une très grande étendue.
- Elles apportent un témoignage exceptionnel des techniques minières du sel gemme et de ses évolutions au cours de près de 800 ans d'exploitation continue.
- Elles apportent par le réemploi des excavations minières de nombreux et remarquables témoignages culturels et artistiques.

- La saline-château témoigne des bâtiments initialement fortifiés qui ont été développés pour la direction et la gestion de l'une des plus anciennes grandes entreprises industrielles européennes. Leur diversité témoigne des différentes époques d'exploitation des Salines de Cracovie.
- Le musée de la saline – château de Wieliczka contient une documentation exceptionnelle sur les techniques minières d'exploitation du sel gemme et sur l'histoire industrielle et sociale qui lui est associée.

4 Facteurs affectant le bien

Les mines sont définitivement arrêtées. Il n'y a pas de projet d'une éventuelle reprise d'exploitation. Par contre, un établissement de thermes est installé dans la mine, de Bochnia, gérée par la même société que le circuit touristique.

Les sites urbains de Wieliczka et de Bochnia correspondent aux zones tampons, au-dessus des deux sites miniers. Ce sont des ensembles anciens qui participent à l'histoire de la mine ; ils sont classés comme centres urbains historiques. Toutefois, un important programme de rénovation urbaine et d'aménagement est annoncé à Bochnia, près du puits Campi.

La présence d'un tourisme important dans les galeries n'affecterait pas de manière significative l'atmosphère souterraine, en termes de dégradation possible des attributs. Toutefois, l'humidité de l'air menace de manière permanente l'intégrité des éléments sculptés dans le sel gemme, notamment durant la période estivale.

Il n'y a pas de risques concernant le méthane ou les poussières au sein de la mine, qui pourraient présenter un danger pour les visiteurs.

Un risque d'inondation existe, en particulier dans la zone est à Bochnia, en raison de possibles faiblesses dans les anciens puits et galeries abandonnés, qui sont comblés parfois de manière non complètement étanche.

En termes géologiques, la masse saline et minérale du filon est en phase de compression géo-mécanique. C'est un processus qui a été accéléré par l'exploitation minière elle-même. Les galeries et les chambres sont de ce fait en situation de tassement ou de déformation progressifs. Ce processus peut au mieux être atténué et ralenti, mais pas complètement éliminé.

Le changement climatique pourrait entraîner des événements climatiques exceptionnels, et pour le bien un relèvement des niveaux de risque d'inondation.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les risques d'humidité agissant sur les structures salines et sur les sculptures ; ce danger paraît sous-estimé en raison du haut niveau de visite

estival. Il serait également souhaitable que l'innocuité des thermes souterrains sur ce facteur soit démontrée ; le risque géodynamique tendanciel de tassement du sous-sol ; le risque d'inondation en lien avec un éventuel accroissement des pluies lié au changement climatique et le contrôle de l'urbanisme dans le voisinage de la saline-château de Wieliczka et au puits Campi de Bochnia.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les mines de sel de Wieliczka, déjà inscrites, ont au niveau du sol une surface géographique de 969 ha et une zone tampon de 244 ha. Il n'y a pas d'habitants dans cette partie du bien ; la zone tampon en compte 5000.

Les mines de sel de Bochnia ont au niveau du sol une surface géographique de 135,4 ha et une zone tampon de 332,6 ha. Il n'y a pas d'habitants dans cette partie du bien ; la zone tampon en compte 18 000.

La saline-château de Wieliczka correspond à un bien de 0,547 ha et à une zone tampon de 4,0 ha. Il n'y a pas d'habitants dans cette partie du bien ; la zone tampon en compte 138.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour extension et de sa zone tampon sont satisfaisantes.

Droit de propriété

La mine de Bochnia est une propriété de l'État partie, exercée par la Trésorerie d'État. Elle est gérée par une compagnie d'économie mixte (ancienne compagnie publique et nouveaux actionnaires privés) qui loue la mine pour son exploitation touristique et thermale.

La saline-château de Wieliczka est la propriété du Musée des salines de Cracovie qui a le statut d'une institution culturelle d'État.

Protection

Les textes de lois qui régissent les biens proposés pour extension sont :

- L'Acte de protection des biens culturels et des musées de 1961 ;
- L'Acte sur les entreprises d'État de septembre 1981 ;
- L'Acte sur l'organisation et la conduite des activités culturelles de 1991, révisé en 2001 ;
- L'Acte sur les mines et la géologie, février 1994 ;
- L'Acte sur les musées de novembre 1996 ;
- L'Acte sur la protection des monuments historiques de juillet 2003.

Le site minier de Bochnia bénéficie d'une protection légale au double titre de monument historique enregistré (N° A-238, décembre 1981) et de monument historique de la

Pologne (décret présidentiel de septembre 2000). Elle est complétée par le décret de la Région de Malopolska 64/5 de décembre 2005, sur les valeurs géologiques et naturelles du bien.

La Saline-château de Wieliczka est inscrite sur le registre des monuments historiques de l'État partie (N° A-579, mars 1988).

La protection des monuments est confiée au Département du patrimoine national et au conservateur en chef des monuments historiques. La mise en œuvre des lois et règlements miniers est assurée par le Bureau du District minier de Cracovie.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée et qu'elle est efficace.

Conservation

Un grand nombre d'éléments techniques illustrant l'histoire de la mine ont été conservés *in situ*. D'autres objets sont au Musée de la saline-château de Wieliczka, ainsi que d'importantes archives concernant l'histoire des salines, depuis le Moyen Âge.

Les travaux de conservation du bien sont conduits par la direction du Musée, sous le double contrôle de la Conservation des monuments historiques et du District minier, en partenariat avec les différents acteurs de chaque site. Des spécialistes universitaires peuvent se joindre aux programmes de recherche et suivi du bien.

Des actions systématiques de remplissage des galeries et des puits ou conduits sans intérêt patrimonial de la mine de Bochnia sont en cours, depuis le début des années 1990. On a utilisé pour cela un mélange de sable et de scories minières. Parallèlement, un inventaire patrimonial des galeries était effectué, déterminant celles qu'il fallait conserver et celles qu'il fallait combler. L'achèvement de ces travaux a été réalisé en 2009. Un état jugé satisfaisant de stabilisation des tendances géodynamiques des sols a été atteint. Il a permis la définition du périmètre conservable à Bochnia, qui a conduit au processus d'extension du bien déjà inscrit.

L'état général de la conservation de la mine de Bochnia est jugé satisfaisant, tant pour les éléments structurels (galeries, puits, chambres, escaliers, plans inclinés, etc.) que pour les éléments décoratifs et architecturaux de l'ensemble minier.

L'état général de la conservation de la saline – château de Wieliczka est jugé satisfaisant, tant pour ses structures extérieures que pour ses aménagements intérieurs.

D'importants travaux de conservation et de restauration des éléments techniques, structurels ou décoratifs ont été récemment conduits dans la mine de Bochnia. Il en est allé de même pour améliorer les conditions d'accès des visiteurs et leur sécurité durant la visite souterraine. Ces travaux ont suivi un Plan directeur de la conservation de la mine de Bochnia, en tant que monument historique, établi

en 2003. Une série de travaux complémentaires a été programmée durant la période 2010-2013. En février 2013, les termes de référence de la conservation de la mine de Bochnia ont été alignés sur ceux de la mine déjà inscrite de Wieliczka, conformément à la recommandation de l'ICOMOS.

D'importants travaux de conservation et de restauration ont été récemment conduits à la saline-château de Wieliczka, pour les façades et les tours. Un suivi archéologique du site a été entrepris.

L'entretien et les réparations courantes des sites sont assurés par les personnels permanents des unités de gestion de chaque site et par les services techniques spécialisés pour les mines.

L'ICOMOS considère que la conservation du bien est globalement appropriée et qu'elle est efficace. Toutefois, l'ICOMOS recommande qu'une attention particulière soit apportée au suivi des effets de l'humidité sur les structures du bien souterrain et sur ses décorations sculptées ; et que pour les restaurations architecturales et d'éléments techniques historiques, il soit prêté une attention particulière aux reconstructions abusives et aux risques de surinterprétation des vestiges existants.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La mine de Bochnia et son exploitation touristique sont confiées par l'État partie à la société d'économie mixte des Thermes de la mine de sel de Bochnia. La saline-château de Wieliczka est gérée par l'Institution culturelle d'État du Musée des salines de Cracovie. Son directeur dépend du ministère de la Culture et du Département du patrimoine national. Le District minier de Cracovie est le responsable du sous-sol, de sa conservation géomorphologique et du contrôle de son utilisation touristique conformément aux règles en vigueur.

Il est prévu de renforcer le système de gestion de chacun des sites, afin de les coordonner entre eux et d'organiser leurs relations communes avec les municipalités, la Région et les services spécialisés de l'État partie. Il s'agit d'un projet de système multilatéral fait d'unités de gestion jusque-là indépendantes. La nécessité d'intensifier la coopération entre les trois sites est reconnue par l'État partie.

Il n'y a pas pour l'instant de cadre de gestion global du bien en série. Le Groupe de suivi pour la proposition d'extension est annoncé comme pouvant constituer cette instance transversale permanente en tant que Comité de pilotage du bien en série.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

La liquidation de l'activité industrielle est en train de s'achever dans le cadre du Programme de fin d'activité de la compagnie minière, sous le contrôle du ministère de l'Industrie et du District minier.

Le Plan stratégique de développement de la Région Malopolska (2007-2013) vise la conservation des biens culturels et paysagers ainsi qu'à une meilleure intégration régionale des programmes touristiques.

Le Programme de revitalisation de la ville de Bochnia (2007-2013) complète le précédent, dans une perspective globale et sur une base postindustrielle. Le site de surface de la mine de Bochnia y occupe une place de choix sous le nom de *Pôle Campi*. Il garantit la protection et la conservation des deux biens proposés pour extension, conformément aux actes et textes légaux.

Les deux sites miniers sont bien adaptés pour un tourisme à relativement grande échelle. Les facilités techniques d'accès aux galeries souterraines visitables sont bonnes. La sécurité pour les visiteurs est sous la responsabilité du District minier.

Les capacités d'accueil sont dictées par les installations des puits : 180 personnes par heure au puits Sutoris et 250 à Campi. Le nombre de visiteurs annuels de la mine est de l'ordre de 135 000 personnes (2009) ; il est en augmentation. La fréquentation de la saline-château de Wieliczka est d'environ 30 000 personnes par an. C'est aussi un lieu culturel (expositions, concerts, etc.).

Les actions déjà réalisées de comblement des galeries et puits abandonnés ont visé à la stabilisation géomécanique des sols. En complément, diverses études et un programme de renforcement de l'étanchéité des anciens puits et galeries de Bochnia sont en cours pour faire face au risque d'inondation.

Une procédure d'alerte incendie automatique est en place à la saline château de Wieliczka. Plus largement, une équipe sécurité à partir des personnels travaillant dans le fond de la mine est toujours prête à prendre en charge une évacuation d'urgence. Toutefois la description du plan sécurité en relation avec l'exploitation touristique reste sommaire.

La conservation des parties historiques de la mine est prise en charge par le *Plan de conservation* 2007-2013. Une autre source de revenus est constituée par l'exploitation touristique de la mine et par les thermes.

Le fonctionnement et la conservation de la saline-château de Wieliczka sont financés par le budget du ministère de la Culture et par le service du Patrimoine national. Le Musée perçoit des revenus par sa fréquentation touristique.

Le directeur et les personnels du Musée forment le noyau scientifique pour l'inventaire documentaire des différents sites et pour le suivi de la conservation.

La mine de Bochnia dispose en propre de 135 employés et cadres, dont plus de 100 travaillent sous terre. Elle dispose d'une trentaine d'ingénieurs et de cadres techniques et d'une dizaine d'experts scientifiques. Les thermes souterrains disposent d'une centaine d'employés et de cadres. Le Musée dispose d'une équipe de 106 personnes, dont 9 conservateurs et plus d'une vingtaine de spécialistes universitaires en histoire, archéologie, géologie, art et ethnographie, etc. Une série de formations spécialisées sont assurées sur place, en lien avec la conservation des valeurs du bien.

Implication des communautés locales

Elle se fait par la municipalité de Bochnia et son plan local de développement ; elle est associée à la gestion des biens proposés pour extension.

L'ICOMOS considère que le système individuel de gestion de chaque site est convenablement établi. Chacun dispose en propre de spécialistes nombreux et compétents. Les programmes de conservation et de gestion des sites fonctionnent de manière satisfaisante.

En réponse à la question de l'ICOMOS sur l'absence de structure transversale de gestion du bien en série et sur la nécessité d'y impliquer tous les partenaires concernés, l'État partie fait état de progrès récents (février 2013) par la mise en place d'un groupe de travail et de coordinations entre les responsables des trois sites appelés à former la série. Un engagement est pris sur la transformation imminente de ce groupe en Équipe de suivi et de coordination du bien. Il constituera un service à part entière et il se réunira régulièrement.

L'ICOMOS considère que le système de gestion de chacun des sites est satisfaisant mais que la coordination de la série étendue n'est pour l'instant qu'embryonnaire. Il est donc important de :

- Confirmer la mise en place de l'Équipe de suivi et de coordination du bien annoncée dans la réponse de l'État partie de février 2013, conformément au paragraphe 114 des *Orientations* ; préciser sa composition, ses ressources humaines et matérielles et son fonctionnement effectif ; Fournir une meilleure description du plan sécurité en relation avec l'exploitation touristique.

6 Suivi

Le suivi minier est assuré conformément au cadre des lois et actes miniers de la Pologne. Il est aujourd'hui en lien avec le suivi de la protection de l'environnement des sites miniers et de la santé des habitants. Il comprend un suivi trimestriel de la sécurité générale (géologie, incendie) et pour la santé des visiteurs et personnels ; un suivi trimestriel de la qualité de l'air ; un suivi hebdomadaire de la présence du méthane et un suivi mensuel des

systèmes de ventilation. L'équipe souterraine d'évacuation des visiteurs en cas de risque avéré est également contrôlée trimestriellement.

Compte tenu du risque tendanciel de tassement des sols, un suivi de 12 paramètres géomorphologiques du site souterrain est en place, sur une base annuelle ou bisannuelle. Un suivi géodésique de l'évolution de la surface est également en place.

La saline – château de Wieliczka fait l'objet d'une inspection annuelle de son état général de conservation. Il subit également une inspection de la qualité de la conservation de ses collections et de ses actions.

Les services spécialisés de la société d'exploitation effectuent les opérations techniques du suivi, sous la supervision du Bureau des mines. Le conservateur en chef des monuments historiques du ministère de la Culture supervise l'ensemble des sites du point de vue de la bonne conservation des monuments historiques.

L'ICOMOS considère que le suivi des biens proposés pour extension est globalement satisfaisant. Toutefois, l'humidité souterraine et son impact sur les éléments sculptés méritent un suivi spécifique régulier et le suivi des dispositifs électriques et des dispositifs mécaniques souterrains demande à être précisé.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que les mines de sel de Bochnia et la saline – château de Wieliczka contribuent de manière significative au renforcement de la valeur universelle exceptionnelle déjà reconnue pour les Mines de sel de Wieliczka et à un renforcement de son intégrité.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'extension des Mines de sel de Wieliczka pour inclure la mine de sel de Bochnia et la saline-château de Wieliczka et devenir les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia, Pologne, soit **approuvée** sur la base du critère (iv).

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Les mines de sel Wieliczka et Bochnia appartiennent au même filon géologique de sel gemme, dans le sud de la Pologne. Proches l'une de l'autre, elles ont été exploitées parallèlement et continuellement depuis le XIIIe siècle jusque tard dans le XXe siècle, formant l'une des plus anciennes et des plus importantes exploitations industrielles européennes.

Les deux mines comprennent un important ensemble de galeries anciennes, jusqu'à des profondeurs importantes. Les excavations résiduelles ont été aménagées proposant des chapelles, des ateliers, des entrepôts, etc. Un important ensemble statuaire et décoratif taillé dans le sel a été conservé au sein des deux mines, ainsi qu'un ensemble d'outils et de machines. Un circuit de visite souterrain existe depuis le début du XIXe siècle.

Les deux mines longtemps réunies dans la même société de statut royal furent dirigées administrativement et techniquement depuis la saline – château de Wieliczka, aux origines médiévales mais plusieurs fois restructurée au cours de son histoire.

Critère (iv) : Les Mines de sel de Wieliczka et de Bochnia illustrent les étapes historiques du développement des techniques minières en Europe, du XIIIe au XXe siècle. Les galeries, les chambres souterraines aménagées et décorées en lien avec les traditions sociales et religieuses des mineurs, les outils et les machines, et la saline – château de l'administration séculaire de l'entreprise apportent un témoignage exceptionnel sur le système sociotechnique de l'exploitation souterraine du sel gemme.

Intégrité

L'intégrité du bien est renforcée significativement par la proposition d'extension, en particulier la diversité minière, technique et artistique de l'ensemble, ainsi que la complétude du témoignage de la mise en œuvre historiquement ancienne de l'exploitation du sel gemme dans cette région du sud de la Pologne actuelle. L'extension à la saline – château de Wieliczka, en charge historiquement de l'administration et de la gestion de la vente du sel au profit des princes et des rois de la Pologne ouvre un nouveau champ au sein de la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble.

Authenticité

Le bien exprime une authenticité minière assez satisfaisante, dont cependant la structure conservée est celle du XVIIIe siècle, et dont le témoignage technique vient essentiellement des XIXe-XXe siècles. La connaissance technique pour les périodes plus anciennes provient surtout de la documentation historique et des restitutions qui en découlent, parfois un peu sur-interprétées, que de témoignages directs.

Mesures de gestion et de protection

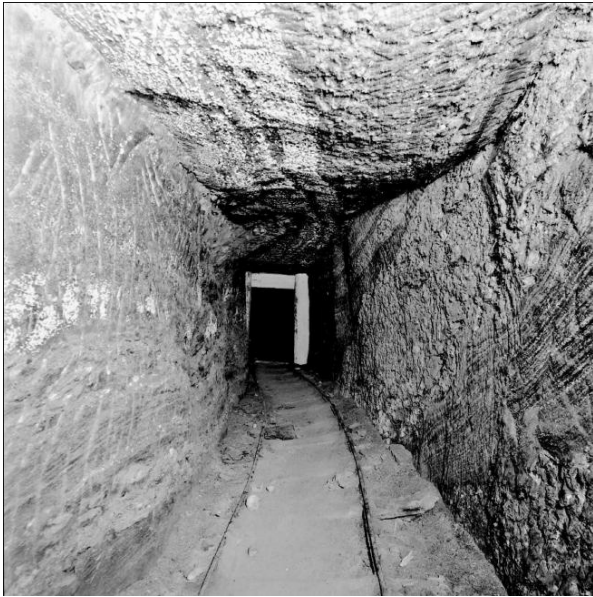
Le site minier de Bochnia bénéficie d'une protection légale au double titre de monument historique enregistré (N° A-238, décembre 1981) et de monument historique de la Pologne (décret présidentiel de septembre 2000). La Saline-château de Wieliczka est inscrite sur le registre des monuments historiques de l'État partie (N° A-579, mars 1988). La protection des monuments est confiée au Département du patrimoine national et au conservateur en chef des monuments historiques. La mise en œuvre des

lois et règlements miniers est assuré par le Bureau du District minier de Cracovie. Le système individuel de gestion de chaque site est convenablement établi. Chacun dispose en propre de spécialistes nombreux et compétents. Les programmes de conservation et de gestion des sites fonctionnent de manière satisfaisante. Les éléments miniers ont bien été pris en compte, ce qui a amené à un long programme de stabilisation des galeries abandonnées et à la sélection des plus représentatives en termes historiques et patrimoniaux pour les conserver. Toutefois, la très récente mise en place d'une Équipe de suivi et de coordination commune aux trois sites doit être confirmée dans sa structure et son fonctionnement, afin notamment d'harmoniser les plans de conservation ainsi que d'y impliquer tous les partenaires concernés.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- Clarifier et préciser l'étendue des sous-sols et des puits de liaison formant le bien de la mine de Wieliczka ; fournir une carte adéquate pour en montrer l'étendue et la superficie ;
 - Confirmer la mise en place de l'Équipe de suivi et de coordination du bien récemment annoncée ; préciser sa composition, ses ressources humaines et matérielles et son fonctionnement effectif ;
 - Porter une attention particulière au contrôle de l'urbanisme dans la zone tampon, au voisinage de la saline-château de Wieliczka et pour le développement du « Pôle Campi » de Bochnia et en informer le Comité du patrimoine mondial, conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* ;
 - Fournir une meilleure description du plan sécurité en relation avec l'exploitation touristique ;
 - Renforcer l'étude et le suivi du risque d'humidité sur la structure souterraine et les sculptures de la mine de Bochnia, notamment en lien avec une fréquentation touristique importante et avec le développement des thermes ;
 - Porter une attention spécifique aux risques d'inondation sur la mine de Bochnia, en rapport avec une possible augmentation des pluies torrentielles liées au changement climatique ;
 - Préciser le suivi des dispositifs électriques et des dispositifs mécaniques souterrains de la mine de Bochnia, apporter des précisions sur les plans d'évacuation d'urgence ;
- Porter une plus grande attention, pour les restaurations architecturales et les restitutions techniques historiques, aux reconstructions abusives et aux risques de surinterprétation des vestiges existants.



Mines de sel de Bochnia – Niveau 5: Lobkowicz (gauche) et chambre souterraine (droite)



Mines de sel de Bochnia – chapelle souterraine de Sainte-Kinga



Mines de sel de Bochnia – salle des machines à vapeur au puits Campi



La saline-château de Wieliczka